

## GUIDE METHODOLOGIQUE DU RAPPORT DE VALIDATION DE L'UE ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN

**Votre rapport : ce que vous avez fait, ce que vous avez appris, les liens avec votre diplôme.**

**Il comprendra :**

- Une description de l'organisation dans laquelle vous avez été/êtes engagé.e (raison sociale, objectifs, organisation...)
- Une description des projets auxquels vous avez participé
- Une présentation détaillée des activités que vous avez conduites, permettant de comprendre quel a été votre investissement personnel, vos responsabilités, vos tâches, vos interlocuteurs, vos outils et méthodes...
- Une analyse de ce que vous avez appris, les leçons que vous en tirez pour votre projet universitaire, de vie, etc.
- Pour constituer votre rapport, rappelez-vous que le jury qui ne connaît pas votre expérience doit pouvoir comprendre ce que vous avez fait et ce que vous avez appris à partir de votre document. Il est inutile de présenter toutes vos expériences : sélectionnez les plus significatives.

**Présentation du rapport :**

- Votre rapport comportera de 10 à 12 pages au maximum, dactylographiées, hors annexes.
- Il sera rédigé en caractères times new roman 12 ou arial 10, interligne 1.5 ou police équivalente
- Il comportera une page de garde avec votre identité, l'intitulé exact du diplôme, l'année.
- Il comportera un sommaire en indiquant le numéro de page des différentes parties, les pages seront numérotées.
- Il comportera le cas échéant une bibliographie (= ressources documentaires qui vous ont servi pour la rédaction de votre rapport : sites internet, revues, brochures, publications...)
- Il comportera des annexes (documents originaux, réalisations...) qui serviront d'arguments à ce que vous avancez dans votre rapport. Nous vous conseillons de les analyser et les critiquer à travers votre rédaction. Pensez à les numérotés.